DLP 17-6-92017474

12 JUIN 1992

ILE DE FRANCE

ENVOI N° 15

GRANDES CULTURES

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BETTERAVE SUCRIERE :	**Pucerons** intervention justifiée pour les semis de fin mars début avril, non protégés au semis.
POIS :	**Tordeuses** : Ne pas intervenir.
COLZA :	**Alternaria** : Surveillez vos parcelles
POMME DE TERRE :	**Mildiou** : Maintenez une protection soignée.

BETTERAVE SUCRIERE

■ **STADES** :

* Semis de début mars : couverture du sol.
* Les semis de la dernière décade de mars approchent le stade couverture.
* Semis de la première décade d'avril, stade couverture atteint sous 7 à 10 jours selon les parcelles.

■ **PUCERONS VECTEURS DE LA JAUNISSE** : Les piégeages et installations en parcelles sont toujours ralentis par les conditions climatiques humides.

→ Les parcelles de début mars ne nécessitent plus de protection insecticide, compte tenu que le stade recouvrement est atteint.

→ Pour les semis de fin mars, début avril traités avec TEMIK (18 kg), DACAMOX (15 kg) ou GAUCHO, une intervention ne se justifie pas. Aucun puceron n'est observé sur les parcelles de la première décade d'avril et dans le cas des semis du 20 au 30 mars, les infestations sont très faibles (1 à 2% de betteraves avec 1 puceron noir).

→ Les parcelles de fin mars, début avril, non traitées, mais déjà protégées il y a 15 jours, 3 semaines avec un insecticide foliaire doivent faire l'objet d'une réintervention si une recolonisation des cultures est observée.

INFO AUXILIAIRES : Des coccinelles et chrysopes s'observent régulièrement dans vos parcelles.
En cas de décision de traitement, prévilégier l'utilisation du PIRIMOR, particulièrement efficace à des températures à 18°C, doté d'une bonne action de vapeur et parfaitement respectueux des auxiliaires.

PENSEZ A VOS APPORTS DE BORE



ministère de l'agriculture et de la forêt

D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47, rue Paul Doumer 93100 MONTREUIL Tél : (1) 42 87 76 71 Fax : (1) 48 58 64 80

● BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
● DIRECTEUR GÉRANT : Myriam HANRION
● PUBLICATION PERIODIQUE CPPAP N° 536 AD
● ISSN : 0767 - 5542

P26

POIS

■ **TORDEUSES** : Le vol se poursuit faiblement . Dans aucun secteur, les seuils d'intervention ne sont atteints.

Ces seuils sont, au stade gousses pleines du 2ème étage :

* pois de semences : 100 captures cumulées;
* en pois protéagineux : 400 captures cumulées.

MAIS

■ **PYRALE** : La nymphose est en cours,

date	% nymphose
22/05	0%
01/06	13%
10/06	27%

L'année 1992 s'annonce assez semblable à l'année 1991.

■ **PUCERONS** :

Le vol commence, les populations sont encore faibles.

COLZA

■ **ALTERNARIA** :

Poursuivez la surveillance des parcelles ayant subi de gros orages.
Des taches sur siliques sont visibles dans certains secteurs. Si tel est le cas dans votre parcelle, intervenez avec une imide ou une nouvelle triazole .

TOURNESOL

■ **STADE** : " Apparition du bouton ".

■ **SCLEROTINIA** : Quelques symptômes de pourriture sur bourgeon terminal s'observent sur variétés sensibles.

→ Il est trop tard pour intervenir (efficacité du fongicide qui sera très faible).

■ **PUCERONS** : Aucune intervention : les pucerons sont rares.

POMME DE TERRE

■ MILDIOU :

* *Situation* : Le risque est toujours très important en tous secteurs. Malgré cette situation à risque, la maladie n'a pas encore été observée en parcelle cultivée.

* ***Préconisation*** : Maintenir une protection fongicide des cultures avec des fongicides :

→ de contact renouvelés tous les 7 jours, si vous vous situez sur un secteur faiblement touché par les averses.

N.B : les fongicides de contact sont a renouveler immédiatement s'il tombe plus de 20 mm de pluie.

→ à action pénétrante , si vos pommes de terre sont régulièrement mouillées (à renouveler tous les 8 jours)

Si vos parcelles n'ont pas été protégées avant les pluies, intervenez rapidement avec un fongicide systémique.

GERER VOS APPLICATIONS : Compte tenu du risque de résistance, on ne fera pas plus de 2 à 3 applications par campagne à:

→ 12 à 14 jours d'intervalle pour Pulsan et Sirdate P.

→ 10 jours pour les autres.

Le retour à un fongicide de contact se fera dans tous les cas, 8 jours après l'application du produit systémique.

Veillez également dans la mesure du possible, à éliminer les nombreuses repousses de pomme de terre que l'on observe et qui peuvent être à l'origine de l'apparition de la maladie en parcelle cultivée.

P27